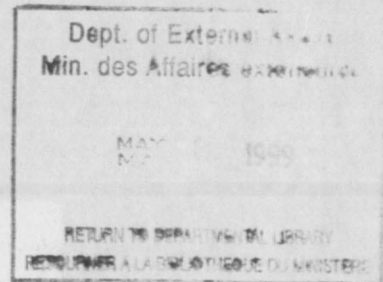


doc
CA1
EA667
96C55
FRE

DOCS
CA1 EA667 96C55 FRE
David, Charles-Philippe
Le contexte de la securite
internationale : nouvelles
tendances et changements
55730422
.63291030(F)

Le 22 mars 1996



LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Nouvelles tendances et changements

Charles-Philippe David
Titulaire

Chaire en études stratégiques et diplomatiques
Département de science politique

55730Y22

Texte présenté dans le cadre de la consultation organisée pour la Direction de la consolidation de la paix et du développement démocratique du Ministère des Affaires étrangères sur «la Francophonie et la prévention des conflits», Université du Québec à Montréal.

Les relations internationales subissent des changements importants depuis la fin de la guerre froide. Les Russes ont définitivement quitté l'Allemagne et les pays Baltes; les Américains, les Français et les Britanniques se sont retirés de Berlin; de nouveaux pays ont vu le jour (par exemple l'Ukraine, la Slovaquie, l'Érythrée et le Kirghizistan) et d'autres sont en proie au démembrement (comme l'ex-Yougoslavie, l'Afghanistan, le Tadjikistan, le Rwanda ou la Somalie). Nous vivons une période de transition comparable à toutes les époques qui suivent la fin d'un conflit majeur. Cette période, de l'avis des grands centres d'études stratégiques à travers le monde, risque de se prolonger jusqu'au début du siècle prochain¹. Par conséquent, l'incertitude demeure complète et imprègne notre évaluation du contexte international. L'incertitude règne sur plusieurs sujets: l'engagement des États-Unis dans le monde, l'intégration européenne, les développements en Russie, l'orientation du Japon, la stabilité de la Chine, les perspectives de survie de l'État en Afrique, la dissémination des armes dans plusieurs régions, l'extrémisme religieux et ethnique ou la prévention et la gestion des conflits par les organisations internationales. La sécurité, dans un tel contexte, est devenue beaucoup plus complexe et multidimensionnelle.

Cette présentation pose les questions fondamentales sur l'évolution du système international dans le domaine stratégique. Quels sont les enjeux globaux d'importance? Comment peut-on regrouper différents phénomènes et différentes tendances? Quels sont les facteurs marquants? Ces questions trouvent leur réponse dans l'analyse de quatre considérations de base qui influencent notre perception des problèmes de sécurité:

1. Le «village global» est en proie à la turbulence. Certes, la fin de siècle consacre l'existence «d'un seul monde» pour reprendre l'expression utilisée par l'Institut français des relations internationales dans son rapport annuel de 1995². Les forces intégratives sont de plus en plus puissantes et stimulent, sur l'ensemble de la planète, l'augmentation des échanges à tous les niveaux. L'interdépendance croissante sur le plan économique a pour résultat d'élargir les marchés et de créer de nouveaux pays riches dans l'hémisphère Sud. En revanche, elle ne résout toujours pas les inégalités persistantes entre les pays qui s'enrichissent et ceux qui s'appauvrissent. Une nouvelle «géo-économie» mondiale, qui reconnaît le rôle fondamental de l'économie dans l'évolution géopolitique du monde, se révèle ainsi la source de tensions entre des blocs régionaux ou des communautés économiques, de même qu'entre les États qui s'adaptent à la mondialisation des marchés et ceux qui ne peuvent s'y joindre ou qui refusent d'y participer³. L'interdépendance peut devenir une cause de conflits lorsque les efforts de mondialisation des marchés suscitent entre pays une divergence d'intérêts nationaux et des niveaux de développement inégaux⁴.

Les spécialistes se réfèrent à la notion de «turbulence», c'est-à-dire une grande période d'agitation désordonnée, pour décrire deux tendances qui s'affrontent actuellement dans le système international⁵. D'une part, celle de l'intégration, où des individus, des groupes et des sociétés prônent la convergence régionale et internationale afin d'accroître leur performance sur le plan économique. On reconnaît que cette tendance peut à long terme éroder la souveraineté et l'autorité de l'état⁶. D'autre part, celle de la fragmentation, où se développent de nouvelles loyautés envers des groupes d'appartenance qui remettent en question les structures politiques dominantes et qui veulent renforcer leur identité ethnique, nationaliste ou religieuse. Dans plusieurs régions du monde, cette tendance est responsable de l'augmentation des conflits intra-étatiques. La contradiction entre ces deux courants explique, selon James Rosenau, «que le monde soit en train de subir sa première période de turbulence depuis la naissance du système des états il y a tout près de 350 ans⁷».

La turbulence et l'incertitude qu'elle engendre entraînent trois conséquences importantes pour l'évolution des rapports stratégiques:

— L'état est de plus en plus vulnérable face aux changements technologiques et économiques⁸. Cette réalité provoque l'effritement des structures étatiques, particulièrement dans l'hémisphère Sud, où l'on assiste à des crises aiguës de légitimité gouvernementale pouvant mener à des excès de violence. Un peu partout, l'état et ses dirigeants, affirme l'Institut international d'études stratégiques de Londres, «sont faibles parce que l'état-nation comme institution s'affaiblit⁹». L'existence de problèmes globaux, et non plus seulement nationaux, est en partie responsable de cette évolution. Les échanges financiers transnationaux, la criminalité transfrontalière, la multiplication des moyens de diffusion de l'information, l'afflux de réfugiés ou les changements dans l'environnement peuvent provoquer une instabilité telle qu'elle diminue la marge de manœuvre des états.

— De nouveaux «acteurs» concurrencent l'état dans la conduite des affaires stratégiques, si bien que le système international est devenu «multicentrique» — c'est-à-dire à la fois étatique et non étatique. La sécurité est ainsi un enjeu pour des groupes, des associations et des organisations autant que pour les états. Les activités déployées par les mouvements islamistes, les cartels de la drogue ou les marchands d'armes de même que celles pratiquées par les Casques bleus, les organismes de protection des droits de la personne, les coopérants humanitaires ou le groupe *Greenpeace* affaiblissent les traditionnelles notions de souveraineté et d'intégrité territoriale des états. Cette cohabitation multicentrique modifie nos perceptions de la définition et de la résolution des menaces.

— Ainsi, comme le fait remarquer la commission Carlsson-Ramphal chargée d'enquêter pour le compte de l'ONU sur les possibilités d'une

gouvernance internationale, la sécurité doit, à l'avenir, composer avec la redéfinition par la communauté internationale des normes de conduite¹⁰. Celles-ci incluent non seulement le droit à la sécurité pour les états, mais également pour les peuples et les minorités. Dans un tel contexte, l'état ne possède plus le monopole exclusif sur la formulation des intérêts et des objectifs de sécurité, une tendance confirmée par le rôle actif que remplissent diverses institutions internationales chargées de promouvoir ces nouvelles normes.

2. Les conflits et les menaces changent. Plus d'une quarantaine de conflits font rage à travers le monde. Ces conflits ont un caractère souvent intra-étatique, c'est-à-dire qu'ils se déroulent à l'intérieur des frontières des états, et non entre ceux-ci, selon le modèle traditionnel des guerres interétatiques. Cependant, ils ne sont pas moins meurtriers, comme en témoignent les guerres civiles et ethniques au Rwanda, en ex-Yougoslavie, en Algérie, en Afghanistan, en Tchétchénie, au Sri-Lanka, au Soudan ou au Yémen. Ces conflits, bien qu'internes, impliquent souvent l'intervention armée d'autres pays, comme l'Arménie et l'Azerbaïdjan au Nagorny-Karabakh, la Serbie et la Croatie en Bosnie, la Russie et l'Ouzbékistan au Tadjikistan.

La multiplication des conflits armés de type intra-étatique résulte, selon les experts, de la fragmentation politique du monde et des pressions exercées par les minorités en vue de se voir reconnaître leurs droits à une identité distincte¹¹. Souvent, en l'absence de traditions et de processus démocratiques, les aspirations, frustrations et demandes des groupes ethniques s'expriment dans un climat de confrontation. La discrimination et la violence qui en découlent sont de nature à provoquer une instabilité pour l'état et pour la région. En 1994, selon Ted Gurr, un sixième de la population mondiale (presque un milliard de personnes) appartenait à l'un des 292 groupes minoritaires qui, selon son étude *Minorities at Risk*, lutte pour affirmer ou préserver son existence¹². De ce fait, les conflits communaux et ethniques augmentent de façon sensible. Entre 1945 et 1989, quatre-vingts conflits à caractère ethnique et politique furent recensés ; entre 1990 et 1994, 33 ont fait rage en différents endroits du globe (12 au sud du Sahara, 9 en Asie, 7 en Europe orientale, 3 au Moyen-Orient et en Afrique du nord, 2 dans les Amériques)¹³. Lorsque ces conflits ne peuvent être résolus ni gérés adéquatement par les états et la communauté internationale, des menaces sérieuses à la sécurité s'ensuivent sous forme de guerres civiles, d'escalade régionale et d'afflux de réfugiés. La réponse humanitaire et politique devient alors une tâche infiniment complexe et lourde.

Tout comme le type de conflits, la nature des menaces change aussi. Alors que pendant la guerre froide les aspects militaires prédominaient dans la définition de la menace, celle-ci est désormais multidimensionnelle. Les aspects non militaires se révèlent de plus en plus importants, obligeant la

communauté internationale à collaborer pour trouver des solutions à des problèmes de sécurité qui ne peuvent être réglés sur une base strictement nationale. Parmi les problèmes les plus importants, notons les suivants:

— La violation des droits de la personne et des processus démocratiques constitue une source d'instabilité et de tensions, un point de ralliement pour les groupes contestant l'autoritarisme d'un gouvernement¹⁴. Alors que la diffusion des normes, en ce domaine, est plus visible et moins facilement rejetable (en raison de la fin du conflit Est-Ouest), les États doivent désormais tenir compte de l'observation de ces droits dans la formulation de leurs politiques de sécurité et envisager le recours à la force armée pour assurer la transition démocratique — le cas du Cambodge et d'Haïti. Dans le cas contraire, les pressions publiques sont fortes pour démontrer l'indifférence des gouvernements à l'égard des violations des droits — le débat sur la politique américaine envers la Chine en est un exemple.

— Le problème que pose l'afflux des réfugiés atteint, selon le rapport annuel de 1995 de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge, des limites inacceptables¹⁵. Dans le monde, 1 personne sur 122 a fui son pays en 1994. On dénombrait 1 million et demi de réfugiés en 1960, 2 millions et demi en 1975 et 11 millions en 1985. Provoquée par un nombre croissant de conflits ethniques et de guerres civiles, l'arrivée massive de réfugiés a signifié en 1994, selon les statistiques compilées par la Fédération ainsi que par le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU, l'expatriation de 23 millions de personnes et le déplacement interne de 25 millions d'autres pour un total de 48 millions. Cette tendance, qui croît dramatiquement avec les années, aggrave les conflits tout en exerçant une pression supplémentaire sur la capacité des États, principalement occidentaux, d'acheminer de l'aide humanitaire et de recevoir ou d'installer une diversité encore plus grande de réfugiés. Les États-Unis, par exemple, reçoivent chaque année environ 1,2 million d'immigrants illégaux, un nombre qui engendre des revenus de plus de 3 milliards de dollars pour les organisations illicites qui gèrent ce «commerce»¹⁶.

— L'augmentation du trafic des stupéfiants et, en général, de la criminalité transfrontalière constitue un problème de sécurité nouveau et grave¹⁷. Ce trafic et cette criminalité violent toute forme de souveraineté nationale et échappent largement au contrôle politique de l'État. Qu'il s'agisse de la contrebande de matériels fissiles (4 incidents sérieux en 1994), du trafic de stupéfiants (une entreprise qui rapporte environ 250 milliards de dollars à ses organisateurs) ou du blanchiment d'argent (500 milliards de dollars qui transitent illégalement à travers le monde), ces problèmes sont tels pour les pays développés qu'ils doivent coopérer. La Conférence internationale ministérielle de Naples sur la criminalité transnationale, tenue en novembre 1994, l'a bien reconnu. Dans les pays en voie de développement, ces activités

constituent également une menace à la sécurité dans la mesure où elles contribuent à accroître l'instabilité des sociétés et des systèmes politiques.

— La dégradation marquée de l'environnement représente un autre aspect non militaire de la sécurité qui reçoit de plus en plus d'attention¹⁸. La sécurité est menacée à long terme par une détérioration prononcée des conditions d'existence qui suffisent au bien-être et à l'activité économique de tous les êtres humains. Le ministre suédois de la Défense inaugura, en juin 1995, le premier colloque international, sous les auspices de l'OTAN et de l'ONU, sur la participation des militaires à la protection de l'environnement, en demandant : «À quoi sert-il de défendre la paix, la liberté, la démocratie et le bien-être, si les conditions de vie et de santé sont menacées¹⁹». Les militaires sont davantage engagés dans des opérations telles la dépollution de zones contaminées, le déminage sur terre et l'élimination des munitions immergées en pleine mer. En outre, des changements significatifs dans le climat, dans le système biologique qui entretient toute forme de développement et dans les réserves de ressources renouvelables, peuvent susciter la concurrence et entraîner des conflits : par exemple, la question d'approvisionnement en eau potable au Proche-Orient²⁰, la pêche en haute-mer pour des pays comme le Canada, le Chili ou la Russie, et la famine qui sévit dans des régions comme la Somalie. L'environnement et la sécurité font désormais partie des préoccupations des gouvernements, comme le démontre le document de sécurité nationale signé par le président Clinton en juillet 1994, et qui réfère à l'influence de l'environnement sur la stabilité régionale dans le monde²¹.

3. La diffusion des progrès technologiques redéfinit les tendances stratégiques. Elle provoque des changements significatifs dans les moyens mis à la disposition des individus, des groupes, des organisations ou des forces armées pour réaliser leurs objectifs²². Les innovations techniques permettent l'utilisation de nouveaux moyens stratégiques : c'est le cas de la stratégie militaire américaine pendant la guerre du Golfe en janvier 1991 ou de la stratégie de guérilla de la secte japonaise Aum Shinrikyo lors des attentats au sarin commis dans le métro de Tokyo en mars 1995. L'explosion des technologies ne fait qu'amplifier la turbulence au sein du système international et elle entraîne plusieurs conséquences pour l'évolution des rapports stratégiques :

— La croissance et la disponibilité des nouvelles technologies touchant l'électronique et le domaine des communications rejoignent tous les coins du «village global», si bien que la transmission instantanée d'informations, par le biais de l'informatique, le fac-similé, la fibre-optique et le satellite rend davantage poreuses les frontières entre états²³. Les crises gouvernementales, les conflits intra-étatiques, les attentats terroristes, les revendications de groupes politiques ou les actions humanitaires, par exemple, reçoivent un

7

écho instantané et global et forcent les décideurs à réagir promptement. La sécurité, dans ce contexte, se «démocratise» puisqu'elle retire le monopole (donc le contrôle) sur l'information des mains des gouvernements. Ce résultat accroît aussi, en plusieurs endroits du globe, la vulnérabilité des états qui font face à une diffusion d'informations et de demandes sur laquelle ils ont de moins en moins d'emprise.

— La dissémination grandissante des technologies dites «duales», c'est-à-dire pouvant servir à la fois des buts civils et militaires, risque de compliquer largement les calculs stratégiques²⁴. La plupart des révolutions techniques servant à accroître la capacité économique d'un pays ont une incidence sur son potentiel militaire. Mentionnons les satellites à haute résolution pouvant offrir des photographies d'une très grande précision et les systèmes de communication et de navigation hautement performants qui utilisent la micro-électronique²⁵. Dans les deux cas, ces progrès dans l'économie civile permettent aux pays désireux d'améliorer leurs forces militaires, sans que les pays qui voudraient les empêcher puissent toujours contrôler l'exportation de ces technologies. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'information, où les nouvelles technologies civiles permettront à la plupart des états de posséder une capacité militaire de repérage et d'élimination de cibles très sophistiquée. La dissémination des technologies duales peut exacerber les tensions régionales et réduire l'écart entre des états sur le plan stratégique. Elle peut aussi s'avérer être une source d'insécurité si elle permet à des groupes terroristes d'obtenir ou de développer des technologies de pointe.

— La prolifération des armes non conventionnelles (nucléaires, chimiques, biologiques) constitue toujours un problème, d'autant plus que la disponibilité et le marché pour ces technologies militaires restent importants²⁶. Malgré les succès obtenus dans la maîtrise de cette prolifération, des incertitudes demeurent quant aux capacités dont se dotent certains états pour accroître leur sécurité. Par exemple, Israël, l'Inde et le Pakistan, pour ne mentionner que les trois cas les plus importants, détiennent un certain nombre de bombes nucléaires non déclarées²⁷. D'autres, comme l'Irak ou la Corée du Nord, ont manifesté une volonté de produire la bombe et ont dû faire l'objet d'une surveillance particulière. Plus inquiétante encore est la désintégration de l'ancienne URSS qui a donné lieu à la perspective d'une prolifération soudaine dans la région de nouveaux «états nucléaires». Si cette éventualité a pu être contrée, celle par contre du détournement clandestin d'ogives nucléaires et de matières fissiles pose un problème tout à fait nouveau²⁸. Selon une analyse non classée du Service canadien du renseignement de sécurité, «le nombre d'incidents de contrebande de matériels nucléaires qui ont pour origine les anciens pays communistes sont passés de 56 en 1993 à 124 en 1994²⁹». À la suite des diverses ententes de réduction des armements en ex-URSS, il y a environ 500

tonnes métriques d'uranium enrichi et 300 tonnes de plutonium à détruire, un stock de matières fissiles qui pourrait servir à la confection de plusieurs milliers d'armes nucléaires et qui pourrait trouver acheteur auprès de pays voulant accéder rapidement à cette technologie (le cas de l'Iran a souvent été cité).

— La modernisation des armes et les dépenses militaires sont une source de préoccupation dans certaines régions du monde où sévissent des conflits et où des litiges de toutes sortes persistent³⁰. Si généralement les dépenses diminuent dans le monde, entre autres dans les pays occidentaux et en Europe centrale et orientale, elles tendent à augmenter en certains endroits tel le bassin Asie-Pacifique. La modernisation de l'armement suit cette tendance. Hormis le cas de la Grèce et de la Turquie, les zones du Moyen-Orient et de l'Asie ont reçu, en 1994, les transferts les plus importants en armes conventionnelles. En outre, des états tels que le Brésil, le Pakistan, l'Inde ou la Corée du Nord investissent dans le développement de leurs programmes de recherche nationaux (principalement les technologies servant à la production de missiles). Pour leur part, les grandes puissances, et au premier rang les états-Unis, maintiennent leur avance sur le plan militaire en développant des technologies très coûteuses dans des domaines de pointe comme celui des armes intelligentes (autoguidées et fonctionnant à l'infrarouge), des défenses antimissiles, des avions de chasse «furtifs» ou des réseaux de communication instantanée par satellite pour les besoins de repérage de l'armée de terre, de ciblage de l'armée de l'air et de navigation de la marine. Ces technologies furent en partie déjà mises à l'épreuve durant la guerre du Golfe qui a démontré la supériorité des technologies américaines dans le domaine militaire. Ce résultat n'est d'ailleurs pas étranger au fait que 55% du marché mondial des exportations d'armes est contrôlé par les états-Unis.

— Le contrôle des armements demeure toujours une priorité pour freiner l'élan des progrès technologiques dans la perfection et la prolifération des armes³¹. Il serait trop long ici d'analyser chacune des négociations qui concernent différentes catégories d'armement. Mentionnons simplement les traités qui paraissent les plus importants. Dans la catégorie des armes nucléaires, les traités de réduction des armements stratégiques START I et START II, qui élimineront un nombre significatif d'ogives et de missiles appartenant aux états-Unis et à l'ex-URSS (START I a été ratifié en 1994, START II est en pourparlers); un accord mondial qui interdirait toute production de matériels fissiles (non ratifié); le traité ABM de 1972 et dont l'importance est centrale encore aujourd'hui puisqu'il prévient le déploiement de défenses anti missiles stratégiques (en tentative de renégociation); le Traité de non-prolifération TNP qui gère le commerce nucléaire et contraint les pays signataires à ne pas développer la capacité de construire la bombe (reconduit en avril 1995); et un traité qui proscrirait les essais nucléaires parmi les pays qui possèdent la bombe (en cours de

négociation). On retrouve aussi, dans les autres catégories d'armes, la Convention internationale de 1993 sur les armes chimiques (en instance de ratification); la Convention de 1972 sur les armes biologiques (en cours de révision); la Convention de 1981 sur les armes inhumaines et sur le déminage (en renégociation); et le traité de réduction des armes conventionnelles en Europe FCE (en vigueur depuis 1991). En outre, de nombreuses mesures sont prises afin de contrôler les exportations dites sensibles dans le domaine des technologies et des systèmes militaires. Elles sont adoptées sur une base unilatérale, par exemple les différentes lois du gouvernement des états-Unis, ou multilatérale, comme celles en vigueur au sein du Club de Londres, du Groupe d'Australie, du Régime de contrôle de la technologie des missiles et du registre de l'ONU sur les ventes d'armes.

4. Les tentatives d'instaurer une véritable coopération dans le domaine de la sécurité internationale sont de plus en plus nombreuses, mais d'une efficacité très relative. Les normes qui orientent le comportement des États ont évolué depuis la fin de la guerre froide, si bien qu'il est de plus en plus courant aujourd'hui de parler de «sécurité coopérative» pour décrire les efforts collectifs de réponse régionale et internationale aux problèmes de sécurité³². À cet égard, le langage a beaucoup changé en stratégie puisqu'il est de moins en moins fait référence aux besoins de sécurité «nationale» et de plus en plus aux questions de sécurité «globale» ou «commune». La sécurité coopérative représente un terme approprié, dans la mesure où il décrit bien une orientation croissante de la plupart des politiques de défense étatiques et des activités d'organisations internationales: la consultation plutôt que la confrontation, une volonté d'aide plutôt que l'indifférence, la transparence plutôt que le secret, la prévention plutôt que les sanctions, et le multilatéralisme plutôt que l'unilatéralisme³³. Plusieurs états découvrent, en somme, qu'ils partagent des objectifs de sécurité communs et que leur sécurité est indivisible dans un certain nombre de domaines.

L'approche de la sécurité coopérative est particulièrement marquante parmi les institutions régionales et internationales. Qu'il suffise de mentionner: *L'Agenda pour la paix* publié par l'ONU, favorisant la diplomatie préventive et la mise sur pied de forces militaires onusiennes pour intervenir rapidement en cas de conflit, les missions d'observation de l'OEA et de l'OSCE pour coordonner les efforts de règlement de crises, le forum de sécurité régionale œuvrant en parallèle de l'Association des pays du Sud-Est asiatique, ASEAN, la volonté, manifestée par l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, d'encourager les pays francophones à mettre en place un mécanisme de prévention des conflits³⁴, la proposition de l'Argentine pour la mise en œuvre immédiate de son concept de «Casques blancs» (corps international de volontaires humanitaires) capable de répondre à des situations de crise dans le monde³⁵, ou encore le projet de l'ancien délégué québécois à l'aide humanitaire (le Dr Réjean Thomas) visant à créer une banque de «volontaires québécois sans

frontières» pouvant être dépêchés à travers la planète³⁶. Ces différentes tentatives de coopération montrent la nécessité, reconnue par les États et les organisations internationales, d'affronter collectivement l'impact des enjeux militaires et non militaires de la sécurité.

-
- 1 Trois principaux rapports sur le contexte international sont utilisés: l'annuaire de l'International Peace Research Institute de Stockholm, *SIPRI Yearbook 1995*, Londres, Oxford University Press, 1995, pp. 1-10; l'annuaire de l'International Institute for Strategic Studies de Londres, *Strategic Survey 1994-1995*, Londres, Oxford University Press, 1995, pp. 5-16; et Hans Binnendijk et Peter Clawson, dir., *Strategic Assessment 1995: U.S. Security Challenges in Transition*, Washington, National Defense University, 1995, pp. 1-12.
 - 2 Institut français des relations internationales, *Ramsès 1995: synthèse annuelle de l'actualité mondiale*, Paris, Dunod, 1995, pp. 127-132.
 - 3 Edward N. Luttwak, «The Coming Global War for Economic Power», *The International Economy*, septembre-octobre 1993, pp. 18-22; du même auteur, *How To Win the Geo-Economic Struggle for Industrial Supremacy*, New York, Simon and Schuster, 1993.
 - 4 Voir le rapport annuel de 1995 de la Banque mondiale sur le développement du monde et dans lequel il est prédit que la concurrence entre États pour l'accès aux marchés s'intensifiera, causant des problèmes de chômage importants. John Stackhouse, «Global Economy Means Harsh Realities», *The Wall Street Journal*, 30 juin 1995, p. 3.
 - 5 Sous la direction de Gilles Breton, numéro spécial «Mondialisation et mutations politiques», *Études internationales*, vol. 24, n° 3, septembre 1993, pp. 493-651.
 - 6 Une idée exploitée durant les années cinquante par Jean Monnet, l'architecte de l'Europe communautaire.
 - 7 James Rosenau, *op. cit.*, p. 194.
 - 8 Pascal Boniface et Jacques Golliet, *Les nouvelles pathologies des États dans les relations internationales*, Paris, Dunod-Iris, 1993, 183 p.
 - 9 *Strategic Survey 1994-1995*, p. 15.
 - 10 Commission on Global Governance (présidée par Ingvar Carlsson et Shridath Ramphal), *Our Global Neighbourhood*, Londres, Oxford University Press, 1995.
 - 11 Kamal Shehadi, «Ethnic Self-Determination», *Adelphi Paper*, n° 283, 1993, 90p; voir le collectif *Le bouleversement du Monde*, publié à Paris par Le Monde Diplomatique, février 1995, 98p.
 - 12 Ted Robert Gurr, «Communal Conflicts and Global Security», *Current History*, vol. 94, n° 592, mai 1995, pp. 212-217; Sidney Tarrow, «La mondialisation des conflits: encore un siècle de rébellion», *Études Internationales*, vol. 24, n° 3, septembre 1993, pp. 513-531; et Guy Heunebelle, *Le tribalisme planétaire: tour du monde des situations ethniques dans 160 pays*, Condé-sur-Noireau, Arléa-Corlet, 1992, 420 p.

- 13 Ted Robert Gurr, *ibid*, p. 215.
- 14 Des organismes tels le Centre International des droits de la personne et du développement démocratique (Montréal), Amnesty International (Londres), Human Rights Watch (New York), Helsinki Watch (Helsinki), la Ligue internationale des droits de l'Homme (Genève) et la Commission internationale des Juristes (La Haye) publient annuellement des rapports établissant le lien entre démocratie, justice et sécurité. Voir le rapport de 1995 de Human Rights Watch, *Human Rights Watch World Report 1995*, New York; celui d'Amnesty International, *Human Rights Report 1995*, Londres; les diverses publications du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, en particulier la collection *Défense collective de la démocratie dans un monde d'états souverains*, Montréal. Voir aussi *Strategic Survey 1993-1994*, pp. 31-41, et Renée de Nevers, «Democratization and Ethnic Conflict», *Survival*, vol. 35, n° 3, été 1993, pp. 31-48.
- 15 Les statistiques fournies par le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU sont sensiblement différentes de celles de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge. Afin que le lecteur puisse bénéficier de la complémentarité des données, la carte des réfugiés reflète les chiffres de l'ONU, tandis que l'on utilise pour les tableaux des conflits, dans chacune des zones stratégiques, ceux de la Fédération. International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, *World Disasters Report 1995*, Genève, Nijhoff, 1995, 150p. Voir également Gildas Simon, *Géodynamique des migrations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 429p.; Kathleen Newland, «Ethnic Conflict and Refugees», *Survival*, vol. 35, n° 2, printemps 1993, pp. 81-101; et Gerald Dirks, «International Migration in the Nineties: Causes and Consequences», *International Journal*, vol. 28, n° 2, printemps 1993, pp. 191-214.
- 16 Roger Lejeune, «Problématique du contrôle des frontières», et Didier Bigo, «Les états face aux flux transfrontières de personnes: enjeux et perspectives», *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, vol. 19, n° 2, printemps 1995, pp. 35-45 et 115-125 respectivement.
- 17 Center for Strategic and International Studies, *Global Organized Crime: The New Empire of Evil*, Washington, 1994, 185p.; *Strategic Survey 1994-1995*, pp. 25-33; Observatoire géopolitique des drogues, *Géopolitique des drogues, 1995*, Paris, La Découverte, 1995, 274p.; et Rensselaer Lee, «Global Reach: The Threat of International Drug Trafficking», *Current History*, vol. 94, n° 592, mai 1995, pp. 207-211.
- 18 Une analyse d'ensemble de la question de l'environnement est offerte par Robert Kaplan, *The Coming Anarchy*, New York, Norton, 1994; Gareth Porter, «Environmental Security as a National Security Issue», *Current History*, vol. 94, no 592, mai 1995, pp. 218-222.
- 19 *Bulletin T.T.U., Lettre hebdomadaire d'informations stratégiques*, no 101, 29 juin 1995, p. 4.
- 20 Peter Gleick, «Water and Conflict: Fresh Water Resources and International Security», *International Security*, vol. 18, no 1, été 1993, pp. 79-112.

-
- 21 énoncé de politique de la Maison-Blanche signé par le président Clinton, The White House, *A National Security Strategy of Engagement and Enlargement*, Washington, U.S. Government Printing Office, juillet 1994, p. 15.
- 22 Andrew Ross, «The Dynamics of Military Technology», dans David Dewitt, David Haglund et John Kirton, dir., *Building a New World Order: Emerging Trends in International Security*, Toronto, Oxford University Press, 1993, pp. 106-140.
- 23 David Bell, «Global Communications, Culture and Values: Implications for Global Security», dans David Dewitt, David Haglund et John Kirton, *ibid.*, pp. 159-184; Andrew Latham, «Military-Technical Revolution: Implications for the Defense Industry», *Canadian Defense Quarterly*, vol. 24, n^o3, juin 1995, pp. 18-22; James Rosenau, *op. cit.*, p. 197.
- 24 *Strategic Survey 1994-1995*, pp. 33-40.
- 25 Vipin Gulpa, «New Satellite Images for Sale» et Irving Lachow, «The GPS Dilemma», *International Security*, vol. 20, n^o1, été 1995, pp. 94-125 et 126-148 respectivement.
- 26 Les questions de prolifération sont largement traitées dans les publications stratégiques. Voir en particulier Leonard Spector, *Nuclear Ambitions: The Spread of Nuclear Weapons*, Boulder, Westview Press, 1990, ainsi que les articles et dossiers publiés par l'Arms Control Association dans la revue mensuelle *Arms Control Today*. Voir aussi *Ramsès 1995*, pp. 119-126; Brad Roberts, dir., *Weapons Proliferation in the 1990s*, Washington, Center for Strategic and International Studies, 1995, 175 p.
- 27 Parmi les nombreuses données sur la prolifération dans ces pays, voir Pascal Boniface, «Désarmement», dans *L'année stratégique 1994*, p. 182.
- 28 *Strategic Survey 1994-1995*, pp. 17-25; *SIPRI Yearbook 1995*, ch. 9.
- 29 Ron Purver, «Contrebande de matières nucléaires spéciales», *Commentaire*, no57, mai 1995, 10 p., (publié par le Service canadien du renseignement de sécurité).
- 30 Pour les programmes de modernisation militaire, de transferts d'armes et les dépenses militaires, voir l'Institut de relations internationales et stratégiques, *L'année stratégique 1994*, pp. 159-174; *SIPRI Yearbook 1995*, ch. 12-14; U.S. Arms Control and Disarmament Agency, *World Military Expenditures and Arms Transfers, 1993-1994*, Washington, ACDA, février 1995, 172 p.; le Monterey Institute of International Studies, *1994 Arms Transfers: A Register of Deliveries From Public Sources*, Monterey, mars 1995, 150 p.; et Jeffrey Boutwell, Michael Klare et Laura Reed, dir., *Lethal Commerce: The Global Trade in Small Arms and Light Weapons*, Cambridge, American Academy of Arts and Sciences, 1995.
- 31 Une revue des principales négociations multilatérales est offerte par l'Arms Control Association et sa revue mensuelle *Arms Control Today*, *L'année stratégique 1994*, pp. 175-186; *Strategic Survey 1994-1995*, pp. 41-52 et *SIPRI Yearbook 1995*, ch. 15-21. Pour les mesures unilatérales américaines voir André Martel et Albert Legault, «Les

contrôles américains sur les exportations stratégiques: historique et évolution», *Études internationales*, vol. 25, n^o4, décembre 1994, pp. 693-728.

- 32 Janne Nolan, «The Concept of Cooperative Security», dans Janne Nolan, *op. cit.*, pp. 3-18; et Michael Lund, *Preventive Diplomacy and American Foreign Policy: A Guide for the Post Cold War Era*, Washington, United States Institute of Peace, 1995, 202p.
- 33 Gareth Evans, *op. cit.*, p. 7.
- 34 «Un mécanisme de prévention des conflits armés», *Le Devoir*, 12 juillet 1995, p. A2.
- 35 «Des Casques blancs pour l'ONU», *Le Devoir*, 30 juin 1995, p. A3.
- 36 Isabelle Paré, «Le Québec pourrait avoir ses "volontaires sans frontières"», *Le Devoir*, p. A1.

LE PROBLÈME AVEC
LES AFRICAINS C'EST
LEUR MANGUE D'ENTHOUSIASME!

Cours
d'alphabétisation
je rééchelonne
ma dette
tu rééchelannes
ta dette
il(ou elle) rééchelonne
sa dette
nous rééchelonnons
notre dette
...

TSSS!



PLONTU

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01069585 9



80025 75540